

Déclaration de la délégation canadienne à l'occasion de la 16e session de la Commission du développement durable

Le mercredi 7 mai 2008, 10h00 – le développement rural et la diversification économique dans les collectivités rurales

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Le développement d'une agriculture durable constitue un élément clé des approches actuelles du gouvernement du Canada en matière de développement rural. Cependant, les industries axées sur les ressources naturelles ou les services ainsi que les manufactures sont aussi des moteurs économiques importants dans les régions rurales canadiennes. Par conséquent au Canada, le développement rural durable exige une approche globale intégrant une gamme élargie de bases économiques et de conditions sociales et environnementales et tenant compte des besoins en matière de diversification économique.

Au Canada, en 2004, les petites et moyennes entreprises en milieu rural représentaient 28 p. 100 des quelques 1,4 million de petites et moyennes entreprises au Canada. Presqu'un tiers de ces entreprises en milieu rural sont exploitées dans les secteurs de l'agriculture et les secteurs primaires, tels que l'exploitation minière, les pêches et la foresterie. Ces petites entreprises sont appelées à relever des défis particuliers résultant du manque de main-d'œuvre, d'infrastructures, de capitaux et de réseaux. Afin de les aider à renforcer leurs capacités, une série de programmes de formation, d'éducation et de perfectionnement des compétences ont été mis sur pied à l'échelon fédéral et provincial à l'intention des individus, des entreprises et des collectivités.

Améliorer et appuyer la compétitivité des petites entreprises est important pour le gouvernement du Canada qui a mis en place une série de programmes et de fonds dans ce sens. Ces programmes et fonds visent à contribuer aux activités de recherche et de développement, à promouvoir l'innovation dans les activités manufacturières relatives aux secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, des pêches et de la foresterie, à aider les microentreprises et les petites entreprises des petites collectivités à explorer les marchés internationaux et les possibilités d'investissement, à faire progresser la présence des femmes dans le monde des affaires, à améliorer les talents d'entrepreneur des personnes sans emploi et sous-employés, et à fusionner les objectifs économiques, environnementaux et sociaux de manière à améliorer la viabilité des collectivités et leur revitalisation.

Reconnaissant l'importance de l'accès au capital pour les petites entreprises, le gouvernement du Canada appuie les Sociétés d'aide au développement des collectivités dans l'ensemble du pays. Ces sociétés offrent aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises d'économie sociale l'accès au capital au moyen de prêts aux entreprises qui sont consentis à des entrepreneurs qui peuvent avoir de la difficulté à mobiliser des capitaux auprès de prêteurs traditionnels. Le financement par micro-crédit est également

une solution pour encourager l'appui des petites entreprises locales. Le Gouvernement du Canada a financé un projet de modèle de financement par micro-crédit qui est en phase d'évaluation. Ce modèle mise sur les coopératives d'épargne et de crédit actuelles pour stimuler la croissance des petites entreprises à l'échelle de la communauté et appuie les coopératives d'épargne et de crédit dans leur mandat d'agir comme principal bailleur de fonds pour la petite entreprise rurale. La mise en œuvre réussie de ce modèle fera en sorte que les collectivités utilisent leurs propres ressources financières pour soutenir le développement local.

Le gouvernement du Canada a créé son Programme de forêts modèles pour faciliter l'atteinte d'un juste équilibre entre toutes les pressions qui s'exercent sur les forêts canadiennes, compte tenu de leur importance écologique et économique pour de nombreuses collectivités rurales à l'échelle du pays. Misant sur la recherche et les essais, le Réseau canadien de forêts modèles et ses partenaires sont devenus des chefs de file dans le domaine, mettant au point des pratiques forestières qui aident à gérer les forêts de façon à répondre à la fois aux besoins des gestionnaires forestiers et de l'environnement. En 1995, le gouvernement du Canada a établi le Secrétariat du Réseau international des forêts modèles afin de faciliter la création d'un réseau mondial de forêts modèles voué à la gestion durable des paysages forestiers mondiaux. Il y a maintenant plus de 40 forêts modèles en existence ou en cours de développement dans 20 pays, et ce nombre continue de croître.

Les nombreuses initiatives du gouvernement du Canada que nous venons de présenter ont facilité la mise en place de conditions permettant la croissance des petites entreprises et la diversification économique dans les régions rurales canadiennes. Ces initiatives appuient les trois piliers du développement durable en reconnaissant les aspects sociaux et communautaires, le développement économique et la gestion durable des ressources naturelles.

Je vous remercie.